

Délibération n° D2026-10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 15 mars 2026 **Date de l'affichage de la convocation** : 15 mars 2026
En exercice : 15 **Présent(s)** : 14 **Absent(s)** : 01 **Pouvoir(s)** : 01

Le vingt mars deux mil vingt-six à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier DASSAULT, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : CHANTRELLE Fabienne, SCHNEIDER Christian, DOUZERY Caroline, REZONJA Philippe, DORTU Nadine, AMBROISE Sophie, RICHARD Thierry, SARAIVA ALVES Helena, JOSSELIN Valéry, MATHYS Mickaël, LEPILLET Sonia, URSULET Allan, GOSSANT Karen

Absent excusé : BOUSSOIS Antoine **Secrétaire de séance** : GOSSANT Karen

Pouvoirs : BOUSSOIS Antoine donne pouvoir à VANDEWALLE Régis

➤ **OBJET : Désignation des représentants du Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire (SIRS)**

Monsieur le Maire rappelle que la commune est membre du Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire de Le Fay St-Quentin - Rémérangles - Essuiles St-Rimault.

Pour représenter la commune au sein de cette structure intercommunale, il y a lieu de nommer 3 représentants titulaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**Nomme : Madame CHANTRELLE Fabienne
Monsieur RICHARD Thierry,
Monsieur URSULET Allan,**

en qualité de délégués titulaires pour représenter la commune d'Essuiles au sein du SIRS.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.**

**Le Maire,
Régis VANDEWALLE**

